



# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 19 JANVIER 2022

**EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2022-008 / 5-3-5**

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 13 janvier 2022, se sont réunis à huis clos à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire. Les conseillers présents au nombre de 19 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

**Présents :** Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, F. BRABRI, F. DUFFOUR, A. FAVIER, B. GATTAZ, B. HUET, N. JULLIARD, E. LAROCHE-JOUBERT, A. LE BOURDONNEC, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, A. MOREAU, A. MOTTE, J. POLAT, L. RUELLO-MOGORE, S. VALENTIN, J. VIAL, N. VUILLERMOZ-BIRON.

**Représentés :** J-P. ALIBEU, H. BARADEL, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, P. BONNARDON, M. CHASSON, P. CHUNG-PEREZ, G. DA COSTA, N. FAYOLLE, A. GAL, B. GRANDCAMP, M. GUICHERD-DELANNAZ, C. MOLLIER-SABET, B. PARIS-BERNARD, B. SARRAT, B. SEVEN.

Le secrétaire de séance désigné est N. VUILLERMOZ-BIRON.

---

**OBJET : CONSEIL MUNICIPAL / COMMISSIONS : Commissions municipales - Remplacement d'un membre démissionnaire**

---

Rapporteur : Julien POLAT

**EXPOSE :** Le conseil municipal, dans sa séance du 24 juin 2020, a créé les commissions municipales et procédé à l'élection de leurs membres en application de l'article L. 2121-22 du CGCT.

A la suite de la démission de Monsieur Christophe AMACHANTOUX, un siège est devenu vacant et doit être pourvu en respectant la représentation proportionnelle du conseil municipal dans les commissions suivantes :

- Sport, Culture et Vie Associative ;
- Social, Politique de la Ville, Séniors et Centre sociaux.

## PROPOSITION :

Vu l'avis de la Commission Finances, Administration Générale, Commerces et Sécurité du 10 janvier 2022,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- De procéder à la désignation des membres du Conseil Municipal siégeant à ces commissions selon le principe de la représentation proportionnelle, comme suit :

Commissions Municipales :

- **Sport, Culture et Vie Associative:**  
Candidat : Monsieur LAROCHE-JOUBERT Eric
- **Social, Politique de la Ville, Séniors et Centres sociaux :**  
Candidat : Monsieur LAROCHE-JOUBERT Eric

**DECISION :** La proposition est **ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ (35 POUR)**  
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations  
Acte certifié exécutoire depuis  
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,

Julien POLAT